



NIGER

21 mars 2005

NOTE SUR LES OPÉRATIONS DE LUTTE

Financement

- Le Niger est pris en compte dans 25 projets FAO, nationaux ou régionaux, de lutte antiacridienne. Ces projets sont financés par la Commission Européenne, le Programme de la Coopération technique de la FAO, le Canada, le Royaume-Uni, la France, l'Italie, l'Espagne, les Pays-Bas, la Banque africaine de Développement, la Banque Islamique de Développement, l'Allemagne, les États-Unis d'Amérique, Fonds International pour le Développement agricole, le Luxembourg, la Norvège, l'Australie, la République Tchèque et l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie.
- Les projets régionaux actuellement en cours prévoient pour le Niger une allocation budgétaire de \$EU7,2 millions. A date, sur ce montant, une assistance d'une valeur de \$EU4,1 millions a été fournie pour la lutte contre le Criquet pèlerin.
- Le reliquat de l'allocation budgétaire (\$EU3,1 millions) est prévu pour les opérations de lutte et surveillance en cours et planifiées pour la campagne en 2005.

Assistance fournie par la FAO

- **Pesticides** : \$EU2 041 979 a été engagé pour 270 470 litres de pesticides.
- **Aéronefs** : Un aéronef, initialement positionné au Tchad où il n'y avait plus de cibles acridiennes, a été re-localisé au Niger du 20 novembre au 6 décembre 2004 afin d'appuyer l'hélicoptère qui était déjà en place depuis le 20 octobre (son contrat a fini le 14 décembre 2004) pour une valeur de \$EU764 560.
- **Ressources humaines** : L'assistance fournie par la FAO au Gouvernement est composé par des consultants suivants : des logisticiens (trois consultants pour un total de 15 semaines de septembre à décembre), des spécialistes du suivi environnemental (un consultant pour un mois - août/septembre - et un expert junior pour deux mois -août- novembre 2004) et un consultant national qui a apporté un appui au Service de la Protection des Végétaux pour la gestion des données recueillies (valeur de 118 000 dollars)

EU). L'allocation budgétaire pour les ressources humaines est de \$EU681 780.

- **Equipements:** Des véhicules (\$EU159 887), des pulvérisateurs (\$EU146 920), de l'équipement de communication (\$EU65 603) et des vêtements de protection (\$EU379) ont été livrés.

Formation

1. Formation sur les principaux thèmes relatifs à la gestion du Criquet pèlerin

Un programme de formation en deux étapes, aux niveaux régional et national, a été validé lors de la Session extraordinaire du Comité FAO de lutte contre le Criquet pèlerin (DLCC), tenue à Rome du 29 novembre au 2 décembre 2004.

Ce programme bénéficiera aux pays dits de la ligne de front (Mali, Mauritanie, Niger et Tchad), aux pays limitrophes précocement concernés par les infestations (Burkina Faso, Cap-Vert et Sénégal) et aux pays du Circuit Sud (Gambie, Guinée et Guinée Bissau) et se présente comme indiqué ci-dessous.

Première étape - formation des formateurs (niveau régional)

La formation régionale, d'une durée de 3 semaines et demie, sera organisée du 14 mars au 5 avril 2005 au centre ICRISAT (*International Crops Research Institute for the Semi-Arid Tropics*) de Niamey, Niger. Cette formation sera dispensée par une équipe d'experts internationaux et régionaux. Un total de 21 participants assiste à la session régionale 20 venant d'Afrique de l'Ouest, et un de Djibouti. Le Niger sera représenté par trois stagiaires/formateurs.

Les principaux thèmes couverts au cours de cette formation régionale sont :

- la bio-écologie et la dynamique des populations de Criquet pèlerin ;
- la prospection et le traitement de l'information ;
- la lutte anti-acridienne : produits et équipements de pulvérisation ;
- l'éco-toxicité et la réduction des risques pour l'homme et l'environnement ;
- la gestion des campagnes de traitement, ainsi que les méthodes de transfert des connaissances.

Au terme de cette formation régionale, le stagiaire/formateur devra présenter le plan de formation qu'il mettra en œuvre de retour au Niger.

Seconde étape - formations nationales

Centre d'Intervention Antiacridien d'Urgence de la FAO (ECLO)

De retour, le stagiaire/formateur devra organiser trois formations nationales auxquelles participera un total de 30 stagiaires. Ces formations seront thématiques et devront être terminées avant le début théorique de la prochaine campagne estivale, en juillet 2005. Des consultants internationaux spécialisés dans les différents domaines dispensés durant la formation régionale seront déployés, si besoin, afin de les assister, en qualité de personnes ressources.

Ces deux étapes de formation, régionale et nationale, bénéficient déjà d'un financement. D'autres formations pourraient être organisées en fonction des besoins et des fonds disponibles.

2. Formation sur la qualité des traitements

Une session de formation régionale sur le contrôle de la qualité des traitements antiacridiens en vue de minimiser leur impact sur la santé humaine et l'environnement se tiendra en Mauritanie du 13 au 23 avril prochain. La formation aura lieu en Akjoujt, au centre de recherche et de formation du Centre de lutte antiacridienne (CLAA).

Cette formation régionale s'adresse à des stagiaires/formateurs médecins, infirmières, environnementalistes et techniciens supérieurs de la lutte antiacridienne d'Afrique de l'Ouest, qui au terme de cette formation, mettront en œuvre les acquis dans leurs pays respectifs.

Les organismes participants sont : le CLAA ; la Fondation CERES-Locustox, basée à Dakar et spécialisée des effets des pesticides sur la santé humaine et l'environnement ; et le Centre d'intervention antiacridienne d'urgence (ECLO) de la FAO.

Environnement

Un plan d'action national d'élimination des emballages vides et le management des stocks de pesticides a été préparé par la FAO en collaboration avec la contrepartie désignée dans chaque pays. Ce plan national est en exécution depuis janvier 2005 en Mauritanie et au Sénégal et vient d'être initié au Tchad, au Mali et au Niger. Les activités de ce programme portent essentiellement sur la collecte de tous les emballages vides des pesticides, leur rinçage/destruction et leur recyclage; et les conditions de stockage des pesticides issus de la Campagne de la Lutte Antiacridienne en 2004.

Une campagne de sensibilisation à la non utilisation des emballages vides des pesticides, par des ONGs et les medias locaux, a été aussi organisée dans les cinq pays. Les équipements et l'encadrement nécessaires pour la réalisation des différentes activités de chaque plan national sont assurés par la FAO en coopération avec la contrepartie nationale.